



INSTITUTION, NUMÉRIQUE

## Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire : un projet soutenu par l'Union européenne

Dans un monde de plus en plus numérique, la dématérialisation des démarches et des procédures est devenue une nécessité. En Guadeloupe, la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) a pris cette tendance à bras le corps. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la CARL a décidé d'intensifier et d'améliorer ses capacités administratives.

Publié le 23 janvier 2024

Pour ce faire, la CARL a choisi de dématérialiser ses procédures internes. Cela passe par l'acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines (RH), le déploiement d'un parapheur électronique et la mise en place d'outils de gestion électronique de documents (GED). De plus, la CARL a acquis des licences pour des outils bureautiques et numériques.

Mais l'amélioration des services ne s'arrête pas là. La CARL a également décidé de déployer des formations dans le cadre de son plan de formation. Cela permettra à ses employés de se familiariser avec les nouveaux outils et procédures.

Ce projet est **cofinancé par l'Union européenne** dans le cadre du **Programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2014-2020. Le coût prévisionnel de l'opération est de 200 139 €, avec une participation du Fonds Social Européen (FSE) de 170 118,15 €.**

En conclusion, le projet de renforcement des capacités administratives de la CARL est un exemple concret de la manière dont l'Union européenne soutient les initiatives locales pour un avenir plus durable. Ensemble, nous pouvons faire la différence.



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESIRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRE :**

lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00